TOURCOING

DIMANCHE 3 JANVIER :

Bains-douches, rue de Lille, ouverts de 8 à 11 h. 30.

Etat civil: permanence de 9 h. 30 à 11 h.

Bibliothèque catholique, au cercle Saint-Joseph, rue de Lille: prêt de livres de 10 h. à midi.

Un commencement d'incendie à la mairie

La vieille mairie d'Halluin a failli devenir vendredi matin la proie des flammes. En effet, un incendie avait pris naissance dans la grande salle de l'étage où se trouvent installés les bureaux des divers services.

Vers 8 h., un garde auxiliaire, qui se trouvait dans la cour, aperçut une lueur à travers une fenêtre. Il alerta les gardiens de la paix de service au poste de police, qui, immédiatement, montèrent à l'étage. Ils constatèrent que le feu avait pris naissance dans le plafond, tout contre le tuyau du poêle, et que les poutres se consumaient tout doucement.

A l'aide de quelques seaux d'eau on parvint assez facilement à éteindre le feu. Les dégâts sont insignifiants. Il est heureux que cet incendie se soit déclaré au moment où reprenait le travail.

U.O. HALLUIN—O. MARCQUOIS. — Les sportifs halluinois verront évoluer dimanche au stade de la rue de Lille, les hommes de l'ex-International Desfosses. Après avoir battu les S.E. Wasquehal (6 à 1) les jeunes frontaliers seront à fournir l'un des plus durs matches de leur saison. La rencontre sera d'autant plus acharnée que le gainqueur peut prétendre au titre de champion. Coup d'envoi à 15 h.

RONCQ

DIMANCHE 3 JANVIER :

Bibliothèque catholique, à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Calmette: prêt de livres de 9 à 10 h.

Caisse d'épargne: fermée.

LA MORT DE M. EMILE DECOTTIGNIES

La population roncquoise a appris avec un vif regret la mort de M. Emile Decottignies, ancien conseiller municipal, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, président de la Société d'anciens militaires, membre du Cercle Saint-Louis et des diverses confréries, médaillé du travail de la maison Delmaeure, de Tourcoing, titulaire de la médaille d'or de la Prévoyance sociale, décédé dans sa 74e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

Le défunt était le fils de feu M. Ant. Decottignies, secrétaire de la mairie, dont les vieux Roncquois gardent encore le meilleur souvenir.

Suivant son exemple, M. Emile Decottignies avait voulu comme lui servir. C'est ainsi qu'il devint conseiller municipal. Il le fut à plusieurs reprises. Au sein de l'assemblée communale il comptait parmi les plus actifs et ses propositions, comme ses avis, toujours marqués au coin de la raison et de la sagesse étaient toujours accueillies avec faveur. Mais là ne se bornait pas son activité. Nommé le 23 mai 1902 administrateur de la succursale locale de la Caisse d'épargne de Tourcoing il était appelé le 14 décembre 1923 à présider le conseil d'administration de cette institution populaire.

M. Decottignies fit partie de la vieille société d'Anciens militaires dont il devait devenir le président vers 1900. Là encore, M. Decottignies apporta tout son dévouement.

En cette douloureuse circonstance nous prions M. Decottignies-Lecomte et sa famille, de trouver ici l'expression de notre sympathie et de nos sentiments de condoléance.

Les funérailles de M. Emile Decottignies seront célébrées lundi à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat.

L'ANNEE RELIGIEUSE A SAINT-PIAT. — En la paroisse Saint-Piat, il a été procédé au cours de l'année 1942 à 42 baptêmes, 32 mariages et à 66 sépultures dont 3 seulement d'enfants de moins de 4 ans.

FANFARE DU BLANC-FOUR: lundi cours de solfège à 18 h., au siège.

R.S.R. CONTRE CRETINLER. — Dimanche, à 14 h. 30, sur le terrain de la rue des Chats-Huants, les Stellistes devront s'employer à fond s'ils veulent conserver leur place au classement et remporter ce match dont le résultat apparaît indécis.

BONDUES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement lundi 4, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., au bureau de poste.

LINSELLES

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON les 5, 6 et 7 janvier, à la mairie.

COMINES

UNE DISPARITION INQUIETANTE. — Depuis le 25 décembre, le douanier Raymond Brassac, 36 ans, demeurant à Comines a disparu. Il avait été rencontré la dernière fois vers 19 h. Une enquête est ouverte par la police. Prière à ceux qui pourraient donner des renseignements de s'adresser au commissariat.

ROUBAIX

DIMANCHE 3 JANVIER :

Aujourd'hui: sainte Geneviève; demain: saint Rigobert.

Soleil: lever, 8 h. 46; couch., 17 h. 04

Hôtel de ville: état civil, 9 à 11 h. 30.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages): 10 à 12 h., r. R.-Lenoir, 22.

Médecins de garde: de 7 à 21 h. (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin habituel): Docteurs Louis Dispa, 160 r. de Lannoy et Albert Descarpentries, 109, r. de Tourcoing.

Pharmaciens de garde du samedi à 19 h. au lundi à 14 h.: MM. Peses, 11, r d'Alsace et Vandenbogaert, 65, rue Jules-Guesde.

Grand Théâtre: à 14 h., « Les Cloches de Corneville »; à 18 h., « Le jour et la nuit ».

LUNDI 4 JANVIER :

Aujourd'hui: saint Rigobert; demain: sainte Amélie.

Soleil: lever 8 h. 46; couch. 17 h. 05

Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303.33

Caisse d'épargne: de 9 à 12 h.

Goutte de lait: de 11 à 12 h.

Pharmaciens de garde jusque 14 h.: les mêmes que la veille.

Titulaires de carte de priorité, voici vos droits...

A maintes reprises, des lectrices titulaires de carte de priorité de mère de famille ou de future maman nous ont fait part des difficultés qu'elles éprouvaient à faire respecter leurs droits.

Certains commerçants — et notamment des marchands de volaille — n'autorisaient, en effet, le passage d'une prioritaire ...qu'après celui de cinq autres personnes! Aussi la mairie nous prie-t-elle de rappeler l'article 7 de l'arrêté du 18 septembre 1941, qui demeure toujours en vigueur :

« En ce qui concerne les files d'attente, la règle d'appel est la suivante :

« Par exception, lorsque les prioritaires sont peu nombreux en comparaison des non- prioritaires, il peut être privé le passage d'une prioritaire pour deux non-prioritaires, sans que cette proportion puisse jamais être dépassée. »

Les familles nombreuses du Sacré-Cœur tiendront une réunion demain dimanche

La section du Sacré-Cœur tiendra une réunion demain dimanche, à 15 h. 30, dans la salle du « Carrefour ». La Symphonie Peers prêtera son concours à cette petite fête, ainsi que Mlle Priau et M. Eugène Peers qui, par leurs chants et leurs déclamations, feront passer quelques bons moments. A l'entr'acte, distribution de gâteaux aux enfants et d'un souvenir à chaque famille présente. Une tombola clôturera cette séance. Se munir de la feuille de famille ou de la carte rouge.

A propos des cartes de lait

Les bénéficiaires d'une carte de lait sont informés que la distribution de ces titres aura lieu dans la première quinzaine de janvier.

Toutefois, les laitiers serviront sur présentation de l'ancienne carte, jusqu'au moment de la distribution.

Un cheval prend le mors aux dents

M. Julien Mommens, 12, rue du Plaisir à Wattrelos, était venu à Roubaix vendredi faire des visites en cabriolet hippomobile.

Vers 13 h. 30, il se trouvait rue de la Perche, où il arrêta sa voiture. Il eut soin de retirer un trait, et d'alourdir la tête de son cheval d'un poids de 5 kilos. Ces précautions n'empêchèrent pas l'animal de s'emballer, on ignore pourquoi, et de prendre à travers la ville une course précipitée.

Il en résulta des dégâts au mobilier de l'appartement; les pompiers n'eurent pas à intervenir.

Mais le cheval, rétif, continuait sa course folle. Il allait, sans doute, se briser contre un poteau, lorsque, place Faidherbe, un agent de police, M. Lemaire, parvint à le maîtriser.

Le cheval, qui n'avait pas trouvé de victime sur son passage, fut conduit au poste de police voisin, où M. Mommens vint en reprendre possession.

« LA BLAKETTE »
SUPER ALLUME-FEU
« BELMERE » EN VENTE PARTOUT
20016

UNE CHEMISERIE REÇOIT LA VISITE DE CAMBRIOLEURS... M. Lucien Désire, 32 ans, confectionneur, 178, rue de l'Industrie, a déposé une plainte pour vol. En effet, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, on s'est introduit dans son atelier, situé 170, rue de l'Industrie, en faisant sauter un panneau de la porte d'entrée. Les cambrioleurs y arrivèrent en perçant tout autour de ce panneau, et probablement avec une chignole, une bonne douzaine de trous. Après quoi, ils n'eurent qu'à pousser pour faire tomber le panneau.

A l'intérieur, ils enlevèrent une pièce de 30 mètres de tissu pour chemises, ainsi que quelques chemises finies.

TOMBBE A L'EAU. — Vendredi, vers 16 h. 15, on a retiré de l'eau une jeune femme, Mlle Marcelle Coombes, 23 ans, domiciliée 108, rue Jules-Guesde, cour Jacob, 14, qui était tombée dans le canal de Roubaix à hauteur du pont de la Vigne.

Transportée aussitôt à l'hôpital, la rescapée s'en tirera, espère-t-on, à bon compte de son bain froid.

... AINSI QU'UNE MAISON. — D'autre part, des voleurs ont opéré chez Mme Dassonville, née Marie-Louise Fournier, 133 bis, Grande-Rue, cour Couteau, 16, laquelle s'était absentée jeudi après-midi.

Ils forcèrent le cadenas protégeant sa porte et, à l'intérieur, enlevèrent une feuille de pain qu'ils trouvèrent dans un buffet.

LA POLICE A VERBALISE contre M. Marius Dubus, cafetier, 105, rue de l'Alma, qui avait laissé danser dans son établissement.

QUAND LE CHARBON EST RARE. — M. Victor Cottignies, receveur de loyers, a déposé plainte pour détérioration des façades de deux immeubles de la Grande-Rue dont il a la charge. Au 45 de la Grande-Rue et au 35 bis, on a enlevé, la nuit, des bois des soubassements.

ENTRE CAMION-AUTO ET TRAMWAY. — Un léger accident s'est produit jeudi Grande-Rue, à hauteur du pont du Galon-d'Eau. A cet endroit, au camion-automobile de la maison Farmentier, rue du Levant, à Tourcoing, conduit par M. André Mannet, est entré en collision avec un tramway de la ligne « B », lequel venait de Wattrelos. Tout s'est borné à des dégâts.

POUR FAIRE LE REVEILLON? — Louis Duchatel, 43 ans, chiffonnier, 66, rue de Mouvaux, et Désiré Prémaux, 42 ans, chauffeur, 15, rue Baudin, à Croix, ont été arrêtés vendredi, et seront déférés au parquet.

Au cours de la nuit du 30 au 31 décembre, ils s'étaient introduits chez Mme Tagini, 66, rue de Mouvaux, chez qui Duchatel occupe une chambre garnie, et ils avaient volé vingt et une bouteilles de vin.

Les bouteilles ont d'ailleurs été retrouvées intactes, et restituées à leur propriétaire.

EXCELSIOR Rx-Tg (football). — Eq. 1 A c. R.C. Roubaix, à 14 h. 30, au stade Am.-Prouvost; r.-v. à 14 h. aux vestiaires. — Eq. 1 B c. Stade Roubaisien, à 10 h., r. du Cdt-Bosvel; r.-v. à 9 h. 30 aux vestiaires. — Eq. II c. OIC. Lille, à 9 h. 30 au Canon-d'Or; r.-v. à 7 h. 45, place de la Liberté. — Juniors A c. R.C. Roubaix, à 10 h., au parc Jean-Dubrulle; r.-v. à 9 h., place de la Liberté. — Cadets A c. Wasquehal, à 10 h., au stade Am.-Prouvost; r.-v. à 9 h. 30, aux vestiaires. — Cadets B c. Stade Roubaisien, à 10 h. 30 bd de Reims; r.-v. à 9 h. 30, grand'place. — Jeunes cadets A c. Sacré-Cœur, à 9 h., rue du Cdt-Bosvel; r.-v. à 8 h. 30, aux vestiaires. — Jeunes cadets B c. Stade Roubaisien, à 9 h. 30 au bd de Reims; r.-v. à 8 h. 30, grand'place.

EXCELSIOR (basket). — Dimanche, eq 1A c. A.C. Wattrelos 9 h. 30 notre terrain. R.-v. 9 h. au vestiaire — Cadets c. A.C. Wattrelos, 10 h. 30, notre terrain. R.-v. 10 h. au vestiaire. — Eq. 1B réunion à 11 h. au siège.

FOURRURES
AUX BRUYÈRES
9, rue du Bois, 9, ROUBAIX
MAISON DE CONFIANCE 62

Pour vous, Mesdames..
LŒTITIA
Fourrures
60, rue de la Vigne, 60, ROUBAIX
20149

CROIX

DIMANCHE 3 JANVIER :

Pharmacien de garde: M. Danette, 50, r. Jean-Jaurès, à Flers.

Caisse d'épargne: de 9 h. à 10 h. 30, salle de l'administration, à la mairie

Famille du prisonnier - Amicale du prisonnier, permanences, 139, bd Zola, de 10 à 12 h.

Bib. moderne, 14, r. J.-Jaurès, de 9 à 12 h.

Mutilés du travail: permanence de 9 h. 30 à 12 h. 30, r. de Maubeuge, 47

Deux arrestations pour trafic de viande

M. Perney, commissaire de police, était informé mercredi que de la viande serait sans doute débitée clandestinement 186, rue Gustave-Dubied. Une discrète surveillance fut organisée qui, confirma que les renseignements étaient bons.

Une perquisition fut décidée et vers 20 h., M. Perney se présenta avec ses policiers à la porte de l'immeuble. Il y surprit deux individus occupés à débiter des quartiers de viande.

La viande pesée, accusa 57 kilos. D'autre part, au cours de la visite de la maison, on trouva 30 kilos de pois cassés, dissimulés dans un baquet.

Maurice Detobbeleer, 22 ans, demeurant 186, rue Gustave-Dubied, le principal inculpé, semble être un spéculateur du marché noir. Il vient d'être impliqué dans une affaire découverte tout récemment à Marcq.

Il a été mis en état d'arrestation ainsi que son aide, Jérôme Vereaigne, 22 ans, demeurant rue Berthelot.

ON DEMANDE DES AGENTS POUR LA DEFENSE PASSIVE. — Dernière dimanche 3, à 10 h., réunion à la mairie de Croix des agents de la défense passive. Soulignons à ce sujet qu'un pressant appel est fait auprès des bonnes volontés pour intensifier le recrutement des agents de ce service.

LES BONS DE CHAUSSURES. — La commission d'examen des bons d'achat ne pourra accepter en janvier les demandes de bons d'achat de chaussures dans les catégories usage ville homme, usage fatigue homme et usage travail homme, les contingents de bons étant totalement épuisés.

LA RECETTE MUNICIPALE est ouverte au rez-de-chaussée de la mairie les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

LES CANTONNEMENTS DE TROUPES. — Les immeubles et les locaux réquisitionnés pour le logement des troupes ne peuvent, sous aucun prétexte être visités sans autorisation par

LEERS

ALLOCATIONS MILITAIRES. - Paiement pour la seconde quinzaine de décembre au bureau des postes, lundi 4, aux heures habituelles.

LE DEUXIEME CONCERT DE GALA AU CERCLE SAINT-LOUIS. — C'est dimanche 3, à 15 h., qu'aura lieu dans la salle des fêtes du Cercle St-Louis, le deuxième concert de gala organisé par la « Saint-Vaast », avec le même programme qui obtint un si grand succès dimanche dernier. Location au Foyer populaire jusqu'à dimanche à midi.

JEUNESSE SPORTIVE. — Eq. 1 A c. R. C. Roubaix à 10 h. 30, rue Pasteur. R.-v. au vestiaire à 9 h. 45; Cadets c. Stade Roubaisien à 9 h., à Leers. R.-v. au vestiaire à 8 h. 30.

Actionnaires et Coopérateurs de la BRASSERIE DE MONS-EN-BARŒUL, COOPERATIVE déposez avant le 31 janvier, dans les Bureaux de votre Société, les tickets de bière en bouteilles, indispensables pour l'établissement éventuel des feuilles de ristournes.
A Mons-en-Barœul: à Lille, 7, rue de l'Hôpital-Militaire, ou 43, rue St-Gabriel; à Roubaix 16 bis, rue du Général-Sarrail à Lens, 68, rue de l'Abattoir.

Réclamez à votre livreur la Blonde Cervoise 2°, en fûts ou en bouteilles de 65 centil.

WATTRELOS

Une bouchère et un de ses « fournisseurs » sont arrêtés pour trafic de viande

Mercredi vers 14 h., l'inspecteur Parmentier, voyait arriver une camionnette qui stoppa face à la boucherie de Mme veuve Desbonnet, 260, rue Faidherbe.

Deux hommes en descendirent qui déposèrent dans la boucherie un grand quartier de viande.

L'inspecteur intervint et, à ce moment, l'un des deux individus bondit dans la camionnette qui disparut rapidement. Il avait pourtant été identifié comme étant Arthur Deleye, dit « Moutarde » demeurant, 56, rue de Blanchemaille à Roubaix. Se trouvant seul, le policier n'avait pu s'opposer utilement à sa fuite.

Le deuxième personnage fut amené au commissariat de police. Il s'agissait de Fernand Vandecasteele, sujet belge, 33 ans, manœuvre en fer, demeurant 60, rue Négrier, à Wattrelos.

Interrogé par M. Veevaert, commissaire, il déclara qu'un homme qu'il ne connaissait que de vue, lui avait proposé d'acheter une demi-bête à raison de 80 fr. le kilo. Il avait accepté et, en compagnie de Deleye, il était allé effectuer la livraison d'un quartier de viande d'environ 100 kilos chez Mme veuve Desbonnets qui, dit-il, était d'accord. Deux autres quartiers se trouvaient encore dans la camionnette au sujet desquels il ne put, ou ne voulut fournir aucune indication.

Une perquisition faite au domicile de « Moutarde » par l'inspecteur Parmentier, accompagné de l'inspecteur Honoré, de Roubaix, a été infructueuse.

Fernand Vandecasteele et la veuve Desbonnet, née Zulmée Delaplanque, 42 ans, ont été mis en état d'arrestation et déférés au parquet jeudi après-midi.

Quant à Deleye, qu'on n'avait pu trouvé à son domicile, il est recherché

FOURRURES
Beau choix de manteaux. Robert, 362, rue Carnot, Wattrelos. 27240

VACCINATIONS ANTIDIPHTERIQUES - ANTITETANIQUES. — Les séances de vaccinations et de revaccinations antidiphtériques - antitétaniques commenceront dans les écoles en janvier. Cette vaccination, sans danger, est obligatoire. Les assujettis qui ne seraient pas présents au jour indiqué devront se faire vacciner à bref délai par un médecin de leur choix sous peine de ne plus être admis dans un établissement d'enseignement public ou privé. Les parents s'exposeraient, en outre, à des poursuites. Un examen médical complet devant avoir lieu avant chaque injection, les enfants devront se munir au jour indiqué par le directeur ou la directrice d'école, d'un flacon contenant un peu de leur urine du matin. Il est rappelé que le sujet à vacciner doit être mis au repos et soumis à une alimentation légère, lacto-végétarienne, la veille, le jour et le lendemain de l'injection. Des boissons abondantes sont recommandées après l'opération à l'exclusion de toute boisson alcoolisée.

CHEZ LES VIEUX TRAVAILLEURS. — Il n'y aura pas de permanence pendant le mois de janvier. Les cotisations pour l'année 1943 seront perçues dans le courant de février. Réunion de la commission dimanche 10 à 10 heures.

PHARMACIEN DE GARDE. — M. Turlur 4, rue du Crétinier.

SPORTING-CLUB. — Eq. 1 A c. R. I. C. Tg. à 14 h. 30, au terrain municipal. R.-v. au Carin, à 14 h. — Eq. 1 B, cadets: Repos.

AMICAL-CLUB. — Eq. 1 A c. E. P. Roncq, à 15 h., à Roncq; r.-v. au siège à 12 h 45. Départ à 13 h. — Eq. 1 B c. U.S. Roubaix à 8 h. 10 h., au parc municipal à Roubaix. Au siège à 8 h. 30. — Eq. 2: voir au siège. — Mardi 5, à 20 h., au siège, réunion des commissaires et des joueurs.

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Louis CHALMIN

Ancien Combattant de la guerre 1914-1918

époux de Dame Odile DUJARDIN

pieusement décédé à Roubaix, le 1er janvier 1943, dans sa 69e année, lesquels auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures en l'église St-Sépulcre. Assemblée à l'église à 8 h. 40. — De la part de : Mme Louis CHALMIN-DUJARDIN, *son épouse*, et de toute la famille.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Joseph MESTRALLET

Ingénieur des Arts et Manufactures, Capitaine de réserve

Ancien maître-fondeur — Fabricant de bitume

pieusement décédé à Roubaix, le 31 décembre 1942, dans sa 70e année, lesquelles auront lieu le lundi 4 janvier 1943, à 9 h. 30. Réunion à la chapelle de l'église à 9 h. 15. Messe de Convoi le dimanche 3, à 9 h. Vigiles, le lundi 4, à 17 h. 30. — De la part de : Mme MESTRALLET-DEMANGE, *son épouse* ; M. et Mme VERLET-MESTRALLET, *ses enfants*; M. André et Mlle Micheline VERLET, *ses petits-enfants*, et de toute la famille. — *Cet avis tient lieu de faire-part.*

Pompes Fun. Générales, 45 à 57, rue de Sébastopol, Roubaix (T.: 334.21)

TOUFFLERS — Mme Auguste RENARD-CARETTE, *son épouse* ; M. et Mme Auguste RENARD-DEBARGE, *ses enfants* ; M. François RENARD ; Mlle Marie-France RENARD, *ses petits-enfants* ; M. et Mme Victor RENARD-LAMBLIN et leur famille ; M. et Mme Henri WATTEAU RENARD et leur famille ; Mme TESSE-CARETTE et sa famille ; M. et Mme Jules WILLOCQ-CARETTE et leur famille ; Mme PATIN-CARETTE et sa famille ; Mme TRIAIL-CARETTE et sa famille ; Mme CARETTE-NOLLET et sa famille ; Mme Sylvain RENARD-DUCOULOMBIER, *ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces* ; les familles RENARD et CARETTE ; MM. les Associés et le Personnel de la maison RENARD et Cie, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste RENARD

époux de Dame Clémence CARETTE

pieusement décédé à Touffiers le 2 janvier 1943, dans sa 67e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 6 janvier 1943, à 10 h., en l'église St-Denis, à Touffiers, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lys-les-Lannoy pour y être inhumé. Les Vigiles des Morts seront chantées mardi 5 janvier 1943, à 17 h. Assemblée à la maison mortuaire 37, rue de Roubaix, à Touffiers.

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel !

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église. Tram C... arrêt place de Touffiers.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

PREMESQUES. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame veuve Charles DECORNET

née Adèle NOCLIN

pieusement endormie dans la paix du Seigneur au presbytère de Prémesques le 1er janvier 1943, dans sa 82e année, lesquels auront lieu le mardi 5 janvier, à 10 h., en l'église paroissiale de Premesques. Assemblée au presbytère à 9 h. 45. — De la part de : Mlle Charles DECORNET, curé de St-Laurent, Premesques ; le Révérend Père Hervé DECORNET, missionnaire diocésain, *ses fils* ; les familles NOCLIN et DECORNET. — *Cet avis tient lieu de faire-part.*

Tram I, place de Lille-Terminus.

MOUSCRON. — On annonce la mort de

Madame Fidéline MERLIN

Veuve de M. Polydore VEROONE

épouse de M. Gustave VANDEVELDE

pieusement décédée à Mouscron le 30 décembre 1942, dans sa 81e année. Ses funérailles auront lieu lundi 4 janvier 1943, en l'église de la Sainte-Famille (Tuquet). Mouscron, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Centre pour y être inhumé

Réunion à la maison mortuaire, cité Gosselies, N° 9, à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

F. F. Vandevenne, rue du Christ, 33, Mouscron (Tél. 742).

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles civiles de

Madame Louis HONVAULT

née Palmyre VANACKÈRE

décédée à Roubaix le 31 décembre 1942, dans sa 56e année, lesquelles auront lieu le lundi 4 janvier 1943 à 15 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Croix.

L'assemblée à la maison mortuaire, 203, rue de l'Epeule, à 14 h. 45.

De la part de Monsieur Louis Honvault, son époux et de toute la famille.

Pompes Funèbres Générales, 45 à 57, r. de Sébastopol, Rx (T. 334.21).

MOUSCRON. — Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de faire-part de la mort de

Maître Augustin BUSSCHAERT

Avocat, Juge de paix suppléant

Volontaire de la guerre 1914-18

survenue le 31 décembre, dans sa 55me année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les funérailles auront lieu le mardi 5 janvier, à 10 h., en l'église Saint-Barthélémy, à Mouscron. — Réunion à 9 h. 45, à la maison mortuaire, 74, avenue Royale.

F. F. Vandevenne, rue du Christ, 33, Mouscron (Tél.: 742).

Transports funèbres Debevere

LEERS-NORD (B.). — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mme Prudence-Marie DESMET

Membre de l'Association des mères chrétiennes

Veuve en première noces de Monsieur Conrard CUVELIER

épouse en secondes noces de Monsieur Jules WANNIN

pieusement décédée à Leers-Nord, le 31 décembre 1942, dans sa 62me année, lesquels auront lieu le lundi 4 janvier 1943, à 10 h. (H. O.), en l'église paroissiale de Leers-Nord.

Assemblée à la maison mortuaire, 15, rue de la Place, à 9 h. 45.

De la part de M. Jules Wannin, son époux, et de toute la famille.

CROIX. — Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de

Monsieur Désiré CRUQUE

Contremaître des Etablissements Lisgre, à Roubaix

pieusement décédé à Lille, le 1er janvier 1943, dans sa 42e année, muni des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, lesquelles auront lieu le lundi 4 janvier 1943, à 9 h., en l'église St-Martin, à Croix, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé. L'assemblée à l'église.

De la part de : Mme Désiré Cruque-Delattre, son épouse ; M. et Mme Cruque-Debecker, ses parents ; Mme Ve Delattre-Bonnard, sa belle-mère ; M. et Mme Abel Cruque-Bonnard et leur fils ; M. et Mme Raymond Cruque-Duhar ; M. et Mme Paul Lemay-Cruque et leurs enfants ; Mme Ve Pierre Bonnaud et sa fille ; M. et Mme Jean Delattre-Chabot et leurs enfants ; M. et Mme Jean Chabot-Delattre, M. et Mme Henri Mathon-Delattre, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, et de toute la famille.

MOUVAUX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Mme Ve Louis LEMAIRE

née Euphémie FLINOIS

pieusement décédée à Marcq-en-Barœul, le 31 décembre 1942, dans sa 92me année, administrée des sacrements de l'Eglise, auxquelles auront lieu le lundi 4 janvier 1943, à 9 h. 30, en l'église Saint-Germain, à Mouvaux.

Assemblée à la maison mortuaire, 433, Bd de la Marne, à Marcq-en-Barœul, à 9 heures.

De la part de M. et Mme Henri Lemaire-Destailleur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

F. F. ODOUX-LAGACHE, 31, rue des Poilus, Mouvaux.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Alice CHARLET

décédée à Tourcoing, le 31 décembre 1942, dans sa 77me année, administrée des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, lesquels auront lieu le lundi 4 janvier 1943, à 8 h. 45, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse. — Assemblée 3, rue d'Havré, à 8 h. 30. — Inhumation au cimetière du Pont-de-Neuville. — De la part de Mlle Lydie Charlet, sa sœur, et des familles Charlet et Dutriez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F.G., 88, rue de Lille. Tél. 515.

TOURCOING. — M. et Mme Albert Lévêque-Vicarier, ses enfants ;

Mme Walter-Bourgeois, sa sœur,

Les familles des feus Jean Bourgeois et Didry-Bodin, ses cousins et cousines,

ont la douleur de vous annoncer la mort de

Mme Ve Albert LEVEQUE

née Maria BOURGEOIS

pieusement décédée à Tourcoing, le 31 décembre 1942, dans sa 80me année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 4 janvier, à 10 h., en l'église Notre-Dame, sa paroisse. Assemblée à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part

P.F.G., 88, rue de Lille, Tél. 515.

WATTRELOS. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Céline-Louise DESURMONT

décédée à Wattrelos, le 31 janvier 1943, dans sa 67me année, lesquels auront lieu le mardi 5 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Maclou (Centre), paroisse de l'inhumation au cimetière de Roubaix.

Assemblée chez sa nièce, 49, rue Carnot, à 9 h. 15.

De la part de Mme Ve Felix Gillio-Devreyer, sa nièce et de toute la famille.

La famille reçoit les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. F. G., 51, rue Carnot, Wat.

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

Mme Alphonse [illegible]

M. et Mme Charles [illegible]

Mademoiselle M. Alphonse [illegible]

Julia D'Hédème et [illegible]

très sensible des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues [illegible] de décès de

Monsieur Alphonse D'HEDEME

remercient sincèrement les personnes qui ont pensé aux funérailles qui, empêchées, leur [illegible] leurs condoléances.

Wasquehal, le 31 décembre 1942.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister à l'Office anniversaire qui sera célébré le dimanche 3 courant, à 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe, pour le repos de l'âme de

Monsieur Nicolas MAQUINAY

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 2 janvier 1943. — N° 68.

Le parfum de la dame en noir

par

GASTON LEROUX

2me partie : LA PRESQU'ILE MYSTÉRIEUSE

Mme Darzac ne peut retenir un mouvement brusque que je suis le seul à apercevoir.

« Tant mieux ! s'écrie Mrs Edith. Et que le ciel en soit béni ! Mais comment mon mari et moi sommes-nous les derniers à apprendre une pareille nouvelle ?... Il s'est donc passé cette nuit des choses intéressantes ? Ce voyage nocturne de M. Darzac sans doute ? M. Darzac n'est-il pas allé à Castelar ?

« Pendant qu'elle parlait ainsi, je voyais scuter l'embarras de M. et Mme Darzac. M. Darzac, après avoir regardé sa femme, voulut placer un mot, mais Rouletabille ne le lui permit pas.

« Madame, je ne sais pas où M. Darzac est allé cette nuit, mais il faut, il est nécessaire que vous sachiez une chose : c'est la raison pour laquelle M. et Mme Darzac ne courent plus aucun danger. Votre mari, Madame, vous a mise au courant des affreux drames du Donjon et du rôle criminel qu'y joua...

— Frédéric Larsan... oui, Monsieur, je sais.

Vous savez également, par conséquent, que nous ne faisons si bonne garde ici, autour de M. et Mme Darzac, que parce que nous avons vu réapparaître ce personnage.

— Parfaitement.

— Eh bien, M. et Mme Darzac ne courent plus aucun danger, parce que ce personnage ne reparaîtra plus.

— Qu'est-il devenu ?

— Il est mort !

— Quand ?

— Cette nuit.

— Et comment est-il mort, cette nuit ?

— On l'a tué, Madame.

— Et où l'a-t-on tué ?

— Dans la Tour Carrée !

Nous nous levâmes tous à cette déclaration, dans une agitation bien compréhensible: Mr et Mrs Rance stupéfaits de ce qu'ils apprenaient, M. et Mme Darzac et moi, effrayés de ce que Rouletabille n'avait pas hésité à le leur apprendre.

« Dans la Tour Carrée ! s'écria Mme Edith... Et qui est-ce qui l'a vu ?

— M. Robert Darzac ! [illegible] le bible, et il prie tout le monde de ne rien dire.

Cinq secondes, [illegible] tout [illegible] comme si, [illegible] parell, [illegible] n'avions pas [illegible] à faire [illegible] bonne garde ici, autour de M. et Mme Darzac, que parce que nous avions vu réapparaître ce personnage.

— Eh bien, M. et Mme Darzac ne courent plus aucun danger, parce que ce personnage ne reparaîtra plus.

— Qu'est-il devenu ?

— Il est mort !

— Quand ?

— Cette nuit.

— Et comment est-il mort, cette nuit ?

— On l'a tué, Madame.

— Et où l'a-t-on tué ?

— Dans la Tour Carrée !

Nous nous levâmes tous à cette déclaration, dans une agitation bien compréhensible: Mr et Mrs Rance stupéfaits de ce qu'ils apprenaient, M. et Mme Darzac et moi, effrayés de ce que Rouletabille n'avait pas hésité à le leur apprendre.

« Dans la Tour Carrée ! s'écria Mme Edith... Et qui est-ce qui l'a vu ?

— M. Robert Darzac ! [illegible] le bible, et il prie tout le monde de ne rien dire.

Cinq secondes, [illegible] comme si, [illegible] n'avions pas [illegible] à faire [illegible] bonne garde ici, autour de M. et Mme Darzac, que parce que nous avions vu réapparaître ce personnage.

— Parfaitement.

— Eh bien, M. et Mme Darzac ne courent plus aucun danger, parce que ce personnage ne reparaîtra plus.

— Qu'est-il devenu ?

— Il est mort !

— Quand ?

— Cette nuit.

— Et comment est-il mort, cette nuit ?

— On l'a tué, Madame.

— Et où l'a-t-on tué ?

— Dans la Tour Carrée !

Nous nous levâmes tous à cette déclaration, dans une agitation bien compréhensible: Mr et Mrs Rance stupéfaits de ce qu'ils apprenaient, M. et Mme Darzac et moi, effrayés de ce que Rouletabille n'avait pas hésité à le leur apprendre.

« Dans la Tour Carrée ! s'écria Mme Edith... Et qui est-ce qui l'a vu ?

— M. Robert Darzac ! [illegible] le bible, et il prie tout le monde de ne rien dire.

Cinq secondes, [illegible] comme si, [illegible] n'avions pas [illegible] à faire [illegible] bonne garde ici, autour de M. et Mme Darzac, que parce que nous avions vu réapparaître ce personnage.

— Parfaitement.

— Eh bien, M. et Mme Darzac ne courent plus aucun danger, parce que ce personnage ne reparaîtra plus.

— Qu'est-il devenu ?

— Il est mort !

— Quand ?

— Cette nuit.

— Et comment est-il mort, cette nuit ?

— On l'a tué, Madame.

— Et où l'a-t-on tué ?

— Dans la Tour Carrée !

Nous nous levâmes tous à cette déclaration, dans une agitation bien compréhensible: Mr et Mrs Rance stupéfaits de ce qu'ils apprenaient, M. et Mme Darzac et moi, effrayés de ce que Rouletabille n'avait pas hésité à le leur apprendre.

« Dans la Tour Carrée ! s'écria Mme Edith... Et qui est-ce qui l'a vu ?

— M. Robert Darzac ! [illegible] le bible, et il prie tout le monde de ne rien dire.

Cinq secondes, [illegible] comme si, [illegible] n'avions pas [illegible] à faire [illegible] bonne garde ici, autour de M. et Mme Darzac, que parce que nous avions vu réapparaître ce personnage.

—